Prisons : malgré les mesures alternatives (TIG, aménagement des peines…), 78 509 détenus en France au 1er juillet, nouveau « record » de surpopulation carcérale

01/08/2024 à 16h11



La population carcérale en France a progressé de 5,4% sur un an, avec 78 509 personnes incarcérées pour 61 869 places opérationnelles. Le nombre de places opérationnelles n'est, lui, que de 61 869, ce qui contraint plus de 3 000 détenus à dormir sur un matelas au sol. Des mesures ont pourtant déjà été prises pour tenter de remédier à ce problème, telles que l'interdiction des peines de prison de moins d'un mois, l'aménagement des peines ou encore le développement du travail d'intérêt général. Mais celles-ci s'avèrent insuffisantes.

Parmi les personnes incarcérées, 20 753 sont des prévenus, en détention dans l'attente de leur jugement définitif. **Au total, 95 695 personnes étaient placées sous écrou au 1er juillet, dont 17 186 personnes non détenues faisant l'objet d'un placement sous bracelet électronique ou d'un placement à**

l’extérieur.

Il s’agit du dixième mois consécutif de hausse de la population carcérale, qui a progressé de 5,4 % sur un an. Cette situation contraint ainsi 3 526 détenus à dormir sur un matelas posé au sol, contre 2 478 il y a un an.

La densité carcérale globale s’établit à 126,9 % mais dans les maisons d’arrêt, où sont incarcérés les détenus en attente de jugement et donc présumés innocents, et ceux condamnés à de courtes peines, elle atteint 152,3 %. Elle atteint ou dépasse même les 200 % dans 19 établissements ou quartiers.

Le Parisien